

**Ville de Bagnols-sur-Cèze
Département du Gard - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n° 2022-03-032
du Conseil municipal
Séance du 30 mars 2022**

**Date d'envoi des convocations
et de l'Ordre du jour du Conseil municipal : 24 mars 2022
Nombre de Conseillers municipaux : 33
Nombre de Conseillers municipaux présents : 24
Nombre de Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : 9
Nombre de Conseillers municipaux absents : 0**

L'an deux mille vingt-deux, le 30 mars à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle – rue Racine sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Philippe **BERTHOMIEU**, Justine **ROUQUAIROL**, Anthony **CELLIER**, Christian **SUAU**, Carine **BOISSEL**, Nicole **SAGE**, Ali **OUATIZERGA**, Catherine **HERBET**, Michel **SELLENS**, Marilyne **FOURNIER**, Alain **POMMIER**, Olivier **WIRY**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Thierry **VINCENT**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Sandrine **ANGLEZAN** procuration à J C REY, Laurence **SALINAS-MARTINEZ** procuration à C. BAUME, Raymond **MASSE** procuration à M. CEGIELSKI, Mourad **ABADLI** procuration à P. BERHOMIEU, Sylvain **HILLE** procuration à C. MUCCIO, Fatiha **EL KHOTRI** procuration à C. BOISSEL, Corine **MARTIN** procuration à A.POMMIER, Pascale **BORDES** procuration à J-L MORELLI, Audrey **BLANCHER** procuration à T. VINCENT

Conseillers municipaux absents : aucun

Secrétaire de séance : Jean Christian REY

Objet : Modification du tableau des effectifs

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs pour tenir compte des modifications suivantes :

- le départ à la retraite :
 - d'un technicien à temps complet aux services techniques,
 - d'un adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet aux services techniques,
- le départ par mutation d'un technicien principal 1^{ère} classe à temps complet aux services techniques et la mise en œuvre de la nouvelle organisation,
- le décès :
 - d'un adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet aux services techniques
- la nomination d'un adjoint d'animation à temps non complet à 28h hebdomadaires, nommé sur un poste d'adjoint technique à temps complet au service Sécurité et Police municipale,
- la nomination à la promotion interne au grade d'ingénieur d'un technicien principal 1^{ère} classe à temps complet aux services techniques,
- la nomination à la promotion interne au grade d'agent de maîtrise sans examen d'un adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet au service Education,
- la nomination à la promotion interne au grade d'agent de maîtrise sans examen d'un adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet aux services techniques,
- la nomination à la promotion interne au grade d'agent de maîtrise sur examen d'un adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet aux services techniques,
- la nomination à la promotion interne au grade de rédacteur d'un adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps complet au service à la population,
- la nomination par intégration directe de deux adjoints techniques principaux 2^{ème} classe au grade d'ASEM principal 2^{ème} classe à temps complet au service Education,
- la nomination au titre de l'article L352-4 du Code Général de la Fonction Publique, permettant aux personnes en situation de handicap et n'ayant pas la qualité de fonctionnaire, d'être recrutées en qualité d'agent contractuel pendant une période correspondant à la durée de stage prévue par le statut du cadre d'emplois dans lequel elles ont vocation à être titularisées,
- la nouvelle organisation des services et les nouveaux besoins émergeant,

Vu l'avis du Comité Technique en date du 10 mars 2022,

Considérant que la question a été présentée à la Commission Moyens généraux du 23 mars 2022,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de modifier le tableau des effectifs du personnel communal en :

- Supprimant 1 emploi permanent à temps complet à compter du 1^{er} avril 2022

Service : Voirie, Réseaux divers, Manifestations Publiques, Environnement

Filière : Technique

Catégorie : B

Cadre d'emploi des Techniciens

Grade : Technicien

- Supprimant 2 emplois permanents à temps complet à compter du 1^{er} avril 2022

Service : Voirie, Réseaux divers, Manifestations Publiques, Environnement Techniques

Filière : Technique

Catégorie : B

Cadre d'emploi des Techniciens

Grade : Technicien principal 1^{ère} classe

- Supprimant 2 emplois permanents à temps complet à compter du 1^{er} avril 2022

Service : Voirie, Réseaux divers, Manifestations Publiques, Environnement

Filière : Technique

Catégorie : C

Cadre d'emploi des Adjoints techniques

Grade : Adjoint technique principal 1^{ère} classe

- Supprimant 1 emploi permanent à temps complet à compter du 1^{er} avril 2022

Service : Bâtiments

Filière : Technique

Catégorie : C

Cadre d'emploi des Adjoints techniques

Grade : Adjoint technique principal 1^{ère} classe

- Supprimant 1 emploi permanent à temps complet à compter du 1^{er} avril 2022

Service : Education

Filière : Technique

Catégorie : C

Cadre d'emploi des Adjoints techniques

Grade : Adjoint technique principal 1^{ère} classe

- Supprimant 1 emploi permanent à temps complet à compter du 1^{er} avril 2022

Service : Voirie, Réseaux divers, Manifestations Publiques, Environnement

Filière : Technique

Catégorie : C

Cadre d'emploi des Adjoints techniques

Grade : Adjoint technique principal 2^{ème} classe

- Supprimant 2 emplois permanents à temps complet à compter du 1^{er} avril 2022

Service : Education

Filière : Technique

Catégorie : C

Cadre d'emploi des Adjoints techniques

Grade : Adjoint technique principal 2^{ème} classe

- Supprimant 1 emploi permanent à temps non complet à raison de 28 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} avril 2022

Service : Education

Filière : Animation

Catégorie : C

Cadre d'emploi des Adjoints d'animation

Grade : Adjoint d'animation

- Supprimant 1 emploi permanent à temps complet aires à compter du 1^{er} avril 2022

Service : Population

Filière : Administrative,

Catégorie : C

Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs

Grade : Adjoint Administratif principal 1^{ère} classe

- Créant 1 emploi permanent à temps complet au titre de l'article L352-4 du code général de la fonction publique à compter du 1^{er} avril 2022

Service : Action Cœur de Ville

Filière : Administrative

Catégorie : A

Cadre d'emploi des Attachés

Grade : Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe,

- Créant 1 emploi permanent à temps complet à compter du 1^{er} avril 2022

Service : Occupation Domaine Public et Cadre de vie

Filière : Administrative

Catégorie : C

Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs

Grade : Adjoint Administratif, : Adjoint Administratif principal 2^{ème} classe, Adjoint Administratif principal 1^{ère} classe

En application de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction Publique, l'emploi pourra être occupé de manière permanente par un agent contractuel dans le cas où les besoins des services ou la nature le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi.

Créant 1 emploi permanent à temps complet à compter du 1^{er} avril 2022

Service : Médiation et Prévention

Filière : Animateur

Catégorie : B

Cadre d'emploi des Animateurs

Grade : Animateur, : Animateur principal 2^{ème} classe, Animateur principal 1^{ère} classe

En application de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction Publique, l'emploi pourra être occupé de manière permanente par un agent contractuel dans le cas où les besoins des services ou la nature le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi.

Créant 1 emploi permanent à temps complet à compter du 1^{er} avril 2022

Service : Médiation et Prévention

Filière : Adjoint d'animation

Catégorie : C

Cadre d'emploi des Adjoints d'animation

Grade : Adjoint d'animation, : Adjoint d'animation principal 2^{ème} classe, Adjoint d'animation principal 1^{ère} classe

En application de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction Publique, l'emploi pourra être occupé de manière permanente par un agent contractuel dans le cas où les besoins des services ou la nature le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi.

- d'inscrire les crédits correspondants au chapitre 012 du budget 2022.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 30 mars 2022.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt électronique en Préfecture

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET

Le 05 avril 2022

et publié le 05 avril 2022

